



Commission économique pour l'Europe

Comité du logement et de l'aménagement du territoire

Groupe de travail de l'administration des biens fonciers**Onzième session**

Genève, 27 et 28 février 2019

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Adoption du rapport**Rapport du Groupe de travail de l'administration
des biens fonciers sur sa onzième session****I. Introduction**

1. Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers a tenu sa onzième session à Genève les 27 et 28 février 2019.

A. Participation

2. Ont participé à la session des représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Malte, Mongolie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Macédoine du Nord, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

3. Des représentants des organisations des Nations Unies ci-après ont participé à la réunion : le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ; et la Banque mondiale.

4. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la réunion : l'Association de promotion du ruralisme (APR), l'Economic and Social Research Institute (ESRI), la Fédération internationale des géomètres (FIG), l'Inter-Agency Network for Education on UN-International Goals (Réseau interinstitutions pour l'éducation sur les objectifs internationaux des Nations Unies), l'Overseas Development Institute (ODI) et le Royal Institute of Chartered Surveyors (RICS).

5. Des représentants du secteur privé, des experts et des universitaires provenant d'universités et d'instituts de recherche ont aussi pris part à la session à l'invitation du secrétariat.



B. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

6. Le Président du Groupe de travail, M. Fredrik Zetterquist, Suède, a ouvert la session, et M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la CEE, a souhaité la bienvenue aux participants. Dans ses observations, elle a mis en lumière les nouvelles grandes tendances dans le domaine de l'administration des biens fonciers et la nécessité d'en tenir compte dans la législation pour parvenir à des accords internationaux.

7. Le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (ECE/HBP/WP.7/2019/1/Rev.1).

II. Questions découlant des soixante-dix-huitième et soixante-dix-neuvième sessions du Comité du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique pour l'Europe

8. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des décisions qui ont été adoptées par le Comité du logement et de l'aménagement du territoire à ses soixante-dix-huitième (ECE/HBP/190) et soixante-dix-neuvième (ECE/HBP/194) sessions, tenues respectivement en octobre 2017 et en octobre 2018, ainsi que décisions qui ont été adoptées par le Comité exécutif le 14 décembre 2018.

9. Le Groupe de travail a pris note des informations qui lui ont été communiquées.

III. Examen du programme de travail pour 2018-2019 et rapport sur les travaux du Bureau du Groupe de travail

10. Le secrétariat et les membres du Bureau ont présenté un bref aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2019 (ECE/HBP/WP.7/2019/3).

a) Renforcement des capacités et partage international de connaissances

11. Le Groupe de travail a été informé des résultats des ateliers organisés depuis sa dixième session.

12. Le représentant de la Suisse, M. Daniel Steudler, a présenté les principaux résultats de l'Atelier conjoint du Groupe de travail et du réseau Cadastre and Land Registry Knowledge Exchange Network (CLRKEN), tenu le 21 avril 2017 à Lausanne (Suisse). Les informations et les présentations de l'atelier sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unece.org/housing/landsession11.html>.

13. M. Julius Ernst (Autriche) a présenté les principaux résultats de la Conférence « Common Vision », tenue les 5 et 6 octobre 2017 à Vienne. La conférence a été coorganisée par les partenaires suivants : le Comité de liaison des géomètres européens (CLGE), l'Association européenne des registres fonciers (ELRA), EuroGeographics, la Fédération internationale des géomètres (FIG), le Service européen d'information foncière (EULIS), le Comité permanent du cadastre de l'Union européenne (PCC) et le Groupe de travail. Le représentant a ensuite présenté les résultats de l'atelier international « My City, My Home, My Business » (Ma ville, mon foyer, mon entreprise), tenu le 15 novembre 2018 à Sofia. L'atelier a favorisé la transmission de connaissances entre pairs, représentant des États membres de la région de la CEE.

14. M. Rik Wouters (Pays-Bas) a donné un bref aperçu de l'Atelier conjoint, organisé par le Groupe de travail, la FAO et LANDNET et d'autres partenaires, du 19 au 21 juin 2018 à Skopje. Il a réuni des représentants des gouvernements nationaux et locaux et des universitaires pour examiner les pratiques optimales en matière de législation relative au remembrement des terres.

15. L'ancienne présidente de la FIG, M^{me} Chryssy Potsiou, de l'Université technique nationale d'Athènes, a présenté les conclusions de la conférence conjointe du Groupe de travail, de la FIG et de la Chambre technique de la Grèce (TCG). La conférence s'est tenue à Athènes, les 7 et 8 novembre 2018, sur le thème « Économie, société et changements climatiques – Tendances actuelles et solutions pour le cadre bâti, le secteur du bâtiment et des travaux publics et le marché de l'immobilier ». La conférence a favorisé l'échange de données d'expérience et de pratiques dans les domaines du cadastre et de l'enregistrement des droits de propriété.

16. Le représentant du secrétariat du Groupe de travail a rendu compte de la coopération avec le Groupe consultatif du marché immobilier (REM), qui fait partie du programme de travail du Groupe de travail pour 2018-2019.

17. Le Président du Groupe de travail, M. Fredrik Zetterquist (Suède), a décrit la coopération du Groupe de travail avec les organisations internationales et sa participation aux conférences internationales. Il a informé les membres de la participation aux activités d'organisations internationales actives dans le domaine de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire, en vue de repérer les liens entre les mandats et les projets et d'établir des synergies pour une éventuelle coopération et une plus grande efficacité.

18. Le représentant du Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des terres du Comité d'experts des Nations Unies de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, M. Kees de Zeeuw (Pays-Bas), a fait le point sur les progrès réalisés dans l'élaboration d'un cadre pour l'administration efficace des biens fonciers au niveau mondial. Ces travaux sont menés par le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des terres. Ils seront présentés au Comité d'experts des Nations Unies de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en août 2019. Le Groupe de travail est membre du Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des terres, qui contribue à l'élaboration du cadre.

b) Examens de l'administration des biens fonciers

19. M. Konstantin Litvintsev, Conseiller du Chef de Rosreestr (Fédération de Russie) et expert chargé de l'examen de l'administration des biens fonciers au Bélarus, a informé le Groupe de travail des progrès réalisés par les services d'administration des biens fonciers et aménagement du territoire de ce pays et a présenté les principales conclusions et recommandations issues de cet examen. Il a noté les progrès réalisés en ce qui concerne l'aménagement du territoire et la numérisation des données. Selon M. Litvintsev, l'une des principales recommandations issues de cet examen porte sur l'amélioration de l'accès du secteur privé à la terre pour encourager les investissements. M. Litvintsev a également invité les États membres à envisager de réviser les directives relatives aux monographies nationales sur le logement et l'aménagement du territoire en prévoyant d'y intégrer des indicateurs visant à mesurer les progrès accomplis. Il a également recommandé que les monographies nationales soient établies plus fréquemment, et non plus seulement tous les dix ans, afin que les pays disposent d'informations actualisées. Le secrétariat a noté que l'établissement de ces monographies est une activité extrabudgétaire qui nécessite des ressources supplémentaires. Le représentant de la Fédération de Russie a confirmé la détermination de son Gouvernement à continuer d'apporter son soutien aux monographies nationales. L'examen de l'administration des biens fonciers au Bélarus sera publié en 2019 et fera l'objet d'un chapitre de la Monographie nationale du Bélarus sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire.

c) Études sur des questions liées à l'aménagement du territoire et à l'administration des biens fonciers

20. Le Groupe de travail a été informé des résultats des études réalisées depuis la dixième session.

21. Le représentant de l'Université technique de Munich, M. Walter de Vries, qui est également professeur et titulaire de la chaire d'aménagement du territoire, a présenté l'étude sur le remembrement en Europe. Le Vice-Président du Groupe de travail, M. Rik

Wouters (Pays-Bas), a complété le débat par un exposé sur le cadre juridique des programmes de remembrement des terres (ECE/HBP/WP.7/2019/6).

22. La représentante de l'Université technique nationale d'Athènes et membre du Bureau du Groupe de travail, M^{me} Chryssy Potsiou a fait le point sur l'état d'avancement du « Projet de directives techniques sur l'aménagement foncier spontané : formalisation des constructions sauvages dans la région de la CEE » (ECE/HBP/WP.7/2019/7). Elle a présenté le résumé analytique des directives dont la version finale sera établie et publiée en 2019. Les directives techniques font suite à l'étude « Formalizing the Informal : Challenges and Opportunities of Informal Settlements in South-East Europe » (Formaliser l'informel : problèmes et perspectives des établissements spontanés en Europe du Sud-Est) (ISBN 978-87-92853-31-8).

23. Le Président du Groupe de travail, M. Fredrik Zetterquist (Suède), a présenté les scénarios envisageables dans le domaine de l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/WP.7/2019/5).

24. Le représentant et professeur de l'Université de Twente, M. P. C. M. van Asperen a présenté les résultats préliminaires de l'étude intitulée « Costs for registration/transfer of real estate and registration of mortgages for the ECE region » (Coûts de l'enregistrement/du transfert des biens immobiliers et de l'inscription hypothécaire dans la région de la CEE) (ECE/HBP/WP.7/Inf.2). L'étude finale est prévue pour le printemps 2019.

25. M^{me} Victoria Abbott (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Cheffe du service de la coordination internationale et des parties prenantes, Her Majesty's Land Registry for England and Wales, a présenté les résultats préliminaires de l'enquête intitulée « Fraud in Land Administration » (La fraude dans l'administration des biens fonciers) (ECE/HBP/WP.7/Inf.1). Il s'agit de la mise à jour d'une étude de 2011 intitulée « Study on the Challenges of Fraud to Land Administration Institutions » (Étude concernant les problèmes liés à la fraude rencontrés par les organismes chargés de l'administration des biens fonciers) (ECE/HBP/165).

26. Le Groupe de travail a pris note des progrès accomplis et a débattu des prochaines mesures à prendre en vue de mener à bien les activités restantes pour 2019.

27. Le Groupe de travail a pris note des informations sur les activités menées et a demandé au Bureau de mener à bien les activités restantes pour 2019 et de présenter les résultats finals au Comité à sa quatre-vingtième session, en 2019. Il s'agit notamment de mettre la dernière main aux directives techniques sur l'aménagement foncier spontané dans la région de la CEE, publication officielle en anglais et en russe, à paraître sous forme numérique et imprimée, de l'étude sur le remembrement des terres, de l'enquête sur les coûts de l'enregistrement et du transfert des biens immobiliers et de l'inscription hypothécaire dans la région de la CEE, de l'étude sur la fraude dans les systèmes d'administration des biens fonciers, et de la poursuite des travaux relatifs aux scénarios envisageables dans le domaine de l'administration des biens fonciers.

IV. Débat principal : Transformer l'administration des biens fonciers

28. Pendant le débat principal, des exposés ont été présentés par les personnes suivantes : M^{me} Kirsikka Riekkinen, Service du cadastre national de Finlande/université d'Aalto, *Futurology Supporting decision-making for LA-experiences from Finland* (La futurologie aide à la prise de décisions en matière d'administration des biens fonciers : l'expérience finlandaise) ; M^{me} Angela Matcov, Directrice, Cadastre, République de Moldova, *The integration of the cadastre and land registry with other key registers* (Intégration du cadastre et du registre foncier et d'autres registres clefs) ; M. Konstantin Litvincev, Conseiller auprès du Chef du Rosreestr, Fédération de Russie, *Main Achievements of Rosreestr in 2017-2018* (Principales réalisations du Rosreestr en 2017-2018) ; M. Mats Snäll, Chef, Numérisation, Lantmäteriet, *The Swedish Mapping, Cadaster and Land Registration Agency Lantmäteriet – pushing the boundaries* (Lantmäteriet – l'organisme suédois chargé de la cartographie, du cadastre et du registre foncier) ;

M. Sedat Bakici, Chef du Département des technologies de l'information, Direction générale du registre foncier et du cadastre (GDLRC), Turquie, *Land registration and cadastre information through the analysis of business intelligence in Turkey* (Données relatives à l'enregistrement des biens fonciers et au cadastre et informatique décisionnelle en Turquie) ; et M. Mike Harlow, Directeur général par intérim et Directeur du Registre foncier, Her Majesty's Land Registry for England and Wales, Royaume-Uni, *Land registries enabling change in the property market* (Les registres fonciers favorisent l'évolution du marché foncier). Les participants se sont penchés sur les grandes tendances qui mettent en question l'administration des biens fonciers aujourd'hui, tels les nouveaux écosystèmes commerciaux, l'urbanisation, les changements climatiques, les technologies de rupture et les migrations. Les pressions résultant de ces grandes tendances sont amplifiées par les attentes nouvelles des habitants et de la société dans un contexte marqué par la progression de l'économie des données et de la culture numérique et par la réduction des budgets des services publics. Pendant ce débat, les participants ont examiné comment l'administration des biens fonciers s'adapte ou pourrait s'adapter à ces tendances sociales et économiques et quelles mesures les autorités responsables doivent prendre pour demeurer utiles et fournir des services qui restent fiables.

29. Les présentations du débat principal sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unec.org/housing/landsession11.html>.

V. La gouvernance foncière dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Nouveau Programme pour les villes

30. Ce débat a porté sur les principaux problèmes de développement qui se posent dans la région et sur la manière dont une bonne administration des biens fonciers peut favoriser la mise en œuvre efficace et efficiente des objectifs des grands programmes actuels en ce qui concerne l'aménagement du territoire la gestion. Sont intervenus les éminents experts des marchés fonciers et du régime foncier ci-après : M. Edwin Buitelaar, Chef du programme Développement spatial, Aménagement du territoire et qualité de l'environnement, Bureau de l'environnement, Pays-Bas, *Complex social change requires simple and stable land-management rules* (Le changement social complexe nécessite des règles d'aménagement du territoire simples et stables) ; M. Denys Bashlyk, Directeur du Département de la coopération internationale et du marché foncier, Ukraine, *Towards E-government in land administration* (Le gouvernement en ligne pour l'administration des biens fonciers) ; M^{me} Everlyne Nairesiae, Coordinatrice de l'Initiative pour des indicateurs fonciers mondiaux, Groupe des questions foncières et du Réseau mondial des instruments fonciers (réseau GLTN), Service de la législation, du foncier et de la gouvernance urbains, ONU-Habitat, *Monitoring Land in the SDGs towards Evidence Based Policy Decisions, Mapping Out Opportunities and Synergies* (Mesurer la gouvernance des biens fonciers au regard des ODD afin d'aboutir à des décisions fondées sur des observations factuelles : possibilités et synergies) ; M. Mika Törhönen, Spécialiste principal en administration des biens fonciers, Banque mondiale, *Secure Tenure for all by 2030, Is it happening?* (La sécurité foncière pour tous à l'horizon 2030 : une réalité ?) ; M^{me} Anna Locke, Chef du programme Développement et politiques agricoles, Overseas Development Institute (ODI), *PRIndex - Measuring global perceptions of land and property rights* (PRIndex – Mesurer les perceptions des droits fonciers et des droits de propriété à travers le monde) ; M. Walter de Vries, professeur et titulaire de la chaire d'aménagement du territoire, Université technique de Munich, *New Urban Agenda – not in my back yard, or yes, in my back yard* (Nouveau Programme pour les villes – Non, pas chez moi ! Ou, au contraire : Oui, chez moi !). Les intervenants ont examiné comment améliorer la gouvernance dans la région de la CEE pour favoriser la mise en œuvre des grands programmes actuels ; ils ont souligné l'importance de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire pour la réalisation du Nouveau Programme pour les villes et du Programme 2030 et pour la réalisation des objectifs de développement durable. Pendant ce débat, ils ont insisté sur la nécessité de disposer de cadres juridiques clairs et transparents, assortis d'indicateurs mesurables. Pour ce faire, il faut disposer de moyens appropriés pour recueillir des données

spatiales afin de mettre en place des systèmes d'administration des biens fonciers adaptés aux objectifs visés et à l'évolution des besoins.

31. Les présentations du débat principal sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unece.org/housing/landsession11.html>.

32. Le Groupe de travail a décidé de considérer les questions soulevées lors de l'examen de ses activités et programmes de travail futurs.

VI. Présentation du programme de travail pour 2020-2021

33. Le Président a présenté le projet de programme de travail pour 2020-2021 (ECE/HBP/WP.7/2019/4).

34. Le Groupe de travail a fait part de ses observations sur le document et s'est entretenu de la façon de rendre compte, dans le programme de travail pour 2020-2021, de l'issue du débat principal et des échanges qu'il a suscités.

35. Le Groupe de travail a examiné et approuvé son programme de travail pour 2020-2021 (annexe I) et a recommandé qu'il soit soumis pour adoption au Comité à sa quatre-vingtième session, en octobre 2019.

VII. Examen du projet de mandat du Groupe de travail 2021-2025

36. Le Président a présenté le projet de mandat du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers pour la période 2021-2025 (ECE/HBP/WP.7/2019/8).

37. Le Groupe de travail a approuvé le projet de mandat pour la période 2021-2025, tel qu'il figure à l'annexe II. Le mandat pour 2021-2025 sera transmis au Comité à sa quatre-vingtième session en octobre 2019 pour adoption, puis au Comité exécutif pour approbation.

VIII. Règlement intérieur du Groupe de travail

38. Le Groupe de travail a adopté son règlement intérieur, élaboré conformément aux Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE adoptées par la Commission économique pour l'Europe à la cinquième séance de sa soixante-cinquième session, le 11 avril 2013 (E/ECE/1664). Il a décidé qu'il est régi par le règlement intérieur du Comité du logement et de l'aménagement du territoire (ECE/HBP/2014/7) et, s'il y a lieu, le règlement intérieur de la CEE (E/ECE/778/Rev.5) s'applique, *mutatis mutandis*.

IX. Élection du Bureau

39. Le Président a invité les représentants des États membres à proposer des candidats à l'élection des membres du Bureau.

40. Pour sa onzième session, le Groupe de travail a élu au Bureau, par acclamation, les membres suivants :

1. M. Andrei Filipenka, Bélarus.
2. M^{me} Kirsikka Riekkinen, Finlande (Vice-Présidente).
3. M^{me} Mari Khardziani (Géorgie).
4. M^{me} Chryssy Potsiou, Grèce (Vice-Présidente).
5. M. Filippo Cadamuro, Italie.
6. M. Bakytbek Djusupbekov (Kirghizistan).

7. M^{me} Elena Busch (Norvège).
8. M. Konstantin Litvincev, Fédération de Russie.
9. M. Gil Matoses, Espagne.
10. M. Fredrik Zetterquist, Suède (Président).
11. M^{me} Tatjana Cenova Mitrevska, République de Macédoine du Nord.
12. M^{me} Victoria Abbott, Royaume-Uni.

X. Questions diverses

41. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point.

XI. Date de la prochaine session

42. Le Président a annoncé que la prochaine session se tiendrait au printemps 2021. Il a invité les États membres à envisager d'accueillir la prochaine session du Groupe de travail.

XII. Adoption du rapport

43. Le Groupe de travail a examiné le rapport de la session sur la base du projet établi par le secrétariat et l'a adopté.
44. Le Président a prononcé la clôture de la session le 28 février 2019 à 12 h 10.

Annexe I

Projet de programme de travail du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers de la Commission économique pour l'Europe pour 2020-2021

I. Renforcement des capacités et partage international de connaissances

1. Objectif : Renforcer la capacité des États membres de la CEE d'élaborer des politiques en matière d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire.
2. Pour réaliser cet objectif, le Groupe de travail :
 - a) Organise quatre ateliers dans la région de la CEE pour permettre un partage d'expériences et de connaissances, le perfectionnement du capital humain des parties prenantes et l'amélioration des pratiques en matière d'aménagement du territoire ;
 - b) Contribue aux activités du Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE ;
 - c) Fait connaître et promeut les travaux du Groupe de travail et fournit des conseils sur l'aménagement du territoire dans le cadre d'ateliers, de conférences, de séminaires et d'autres manifestations portant sur ce domaine, ainsi que par d'autres moyens ;
 - d) Contribue, sur demande, aux travaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, conformément à la résolution 2016/27 du Conseil économique et social (E/RES/2016/27)¹, y compris aux travaux du Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des terres.

II. Examens de l'administration des biens fonciers

3. Objectif : Fournir, à la demande d'un État membre, une évaluation des systèmes d'administration des biens fonciers de cet État ainsi que des lignes directrices visant à les améliorer.
4. Pour réaliser cet objectif, le Groupe de travail, à l'invitation des gouvernements et sous réserve de la disponibilité des fonds, met en place un examen de l'administration des biens fonciers de l'État membre concerné dans le cadre des monographies nationales de la CEE sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire.

III. Études sur des questions liées à l'aménagement du territoire

5. Objectif : Étudier des questions liées à l'aménagement du territoire qui présentent un intérêt pour les États membres et éditer à leur intention des publications contenant des analyses qui les aident à faire le point sur l'aménagement du territoire et, partant, à élaborer des politiques mieux ciblées et plus efficaces.
6. Pour réaliser cet objectif, le Groupe de travail :
 - a) Continue d'élaborer des scénarios sur l'avenir de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire, qui tiennent compte non seulement du Programme 2030 et du Nouveau Programme pour les villes, mais aussi des forces

¹ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2016/27&Lang=F.

transformatrices actuellement à l'œuvre, tels l'urbanisation, la numérisation, les changements climatiques, les données ouvertes, etc., afin de renforcer le degré de préparation face aux changements futurs, d'accroître la flexibilité et la résilience face à des événements perturbateurs et de veiller à la mise en place de systèmes intégrés d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire ;

b) Poursuit l'évaluation comparative en cours des études consacrées à divers aspects essentiels de l'administration des biens fonciers ;

c) Révise et actualise la publication intitulée *Land Administration in the UNECE Region: Development Trends and Main Principles*². L'actualisation de cette publication a pour but l'amélioration des systèmes d'administration des biens fonciers dans la région de la CEE, compte tenu des faits nouveaux et des tendances qui sont apparus depuis 2005 et de ceux qui sont à venir.

² <https://www.unece.org/index.php?id=10961>.

Annexe II

Projet de mandat du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers pour la période 2021-2025

1. Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers œuvre sous les auspices du Comité du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE. Ses membres sont issus des autorités nationales chargées de l'administration des biens fonciers et d'autres autorités intéressées des États membres de la CEE.

2. Les objectifs généraux du Groupe de travail sont la promotion et l'amélioration de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire dans la région de la CEE. Le Groupe de travail vise à promouvoir la sécurité d'occupation, l'amélioration des systèmes de cadastre et d'enregistrement des biens fonciers ainsi que le développement du marché immobilier. Compte tenu de l'entrée en vigueur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Groupe de travail vise également à promouvoir la mise en œuvre de ce programme ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable pertinents dans la région.

3. Les activités du Groupe de travail sont basées sur la coopération et l'échange de données d'expérience entre tous les pays de la région de la CEE au moyen de séminaires et d'ateliers organisés dans les États membres de la CEE, d'examen des systèmes d'administration des biens fonciers, de la participation à l'élaboration de monographies nationales sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire organisée par le Comité du logement et de l'aménagement du territoire, de la publication d'études et de lignes directrices sur des sujets précis relatifs à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire, d'analyses comparatives, de l'élaboration d'inventaires des systèmes d'administration des biens fonciers, d'évaluations des marchés immobiliers dans la région de la CEE, et de la fourniture de conseils sur les politiques à mener ainsi que de services d'experts. Le Groupe de travail traite plus particulièrement de :

a) L'administration des biens fonciers

4. *Mission générale* : Contribuer au renforcement des capacités des services d'enregistrement des biens fonciers et des autorités cadastrales pour garantir une bonne gouvernance des terres et offrir des services fiables, pertinents et efficaces aux particuliers, aux entreprises et aux pouvoirs publics. Améliorer la collecte, l'enregistrement, l'archivage, la mise à jour et la diffusion de l'information sur les droits de propriété et sur les caractéristiques géométriques et physiques des terrains.

5. *Activités* : Informations sur les droits de propriété, sur les baux et les prêts immobiliers, sur la couverture du sol, sur l'occupation des sols et ses restrictions et les adresses géoréférencées ; transfert des droits de propriété ; adjudication des droits sur les propriétés foncières ; règlement de litiges fonciers ; cartographie cadastrale ; gestion d'une base de données ; évaluation des biens immobiliers ; protection des données personnelles ; meilleure exploitabilité des données publiques concernant l'administration des biens fonciers et autres activités connexes. Tarification des services ; obligations d'amortissement des coûts ; développement des compétences professionnelles ; taxation des terrains et des biens immobiliers ; surveillance et évaluation des marchés immobiliers ; développement des services en ligne et évaluation et intégration des nouvelles avancées technologiques dans les systèmes d'administration des biens fonciers ; participation des autorités chargées de l'administration foncière aux programmes de gouvernement en ligne.

b) L'aménagement du territoire

6. *Mission générale* : Contribuer à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des politiques foncières et géospatiales (y compris les questions techniques, juridiques,

organisationnelles et financières) ; promouvoir les programmes et projets d'aménagement durable du territoire.

7. *Activités* : Conseils pour la mise en œuvre de la politique en matière de données géospatiales ; contribution au développement durable des zones urbaines et des zones rurales, en mettant particulièrement l'accent sur le remembrement des terres, la protection des ressources naturelles et le renforcement accru de la bonne gouvernance.

8. Le Groupe de travail réexamine son programme de travail à intervalles réguliers pour garantir la cohérence de ses activités avec les travaux du Comité du logement et de l'aménagement du territoire et avec les objectifs généraux de la CEE.

9. Les activités du Groupe de travail sont menées en étroite coordination avec celles d'autres organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux travaillant dans des domaines apparentés, tels que le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, d'autres commissions régionales de l'ONU, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les institutions de l'Union européenne qui mènent des activités d'aménagement du territoire (par exemple, l'initiative INSPIRE), la Fédération internationale des géomètres (FIG), le Comité permanent du cadastre (CPC), l'International Centre of Registration Law (IPRA-CINDER), l'Organisation européenne pour l'information géographique (EUROGI), EuroGeographics et l'European Land Registry Association (ELRA).

10. Le Groupe de travail collabore avec des organisations financières et des organisations donatrices internationales qui subventionnent des programmes et des projets liés à l'administration des biens fonciers dans les pays de la région de la CEE, telles l'Union européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque mondiale.

11. Le Groupe de travail encourage les partenariats entre le secteur public et le secteur privé et la participation de ces deux secteurs à la gestion des ressources foncières et au renforcement des capacités en vue d'un développement durable. Il encourage aussi la coopération avec les établissements d'enseignement pour intensifier les activités de développement des compétences.
